

LE 5 NOVEMBRE 2017 :

Le 5 novembre 2017 de 10 h à 20 h, j'ai tenu ouvert le bureau de votation pour l'élection aux postes de conseillers aux sièges numéros 2 et 6.

Au total, incluant le vote par anticipation, 535 électeurs ont exercé leur droit de vote pour un taux de participation de 27.8 %.

A 20 h, j'ai proclamé clos le scrutin.

Le dépouillement des votes a été effectué conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Vers 21 h 30, j'ai procédé au recensement des votes et j'ai annoncé les résultats suivants :

- . conseiller au siège numéro 2 :
 - . Chantale Giroux 305 votes
 - . Philippe Poirier Boilard 218 votesavec une majorité en faveur de Chantale Giroux de 87 votes;

- . conseiller au siège numéro 6 :
 - . Pierre Côté 347 votes
 - . Stéphane Racine 175 votesavec une majorité en faveur de Pierre Côté de 172 votes.

La proclamation des élus se fera conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Réal Dulmaine
Président d'élection